

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	<b>MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte</b>	<b>Alerte éthique</b>
	<b>PLATEFORME WHISTLEB</b>	<b>V1</b>

## MODE OPERATOIRE PLATEFORME ALERTE ETHIQUE WHISTLEB

<b>Date de diffusion :</b> 2021
<b>Entité émettrice :</b> DSCICE
<b>Destinataires :</b> Tout le personnel AWB France
<b>Pour information :</b> Lanceur d’alerte
<b>Référence :</b>

### Historique des versions :

<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Motif de la modification</b>	<b>Auteur</b>
V1	16/09/2021	Création du mode opératoire	L. WATREMEZ

### Validations :

	<b>Nom</b>	<b>Entité</b>	<b>Date</b>	<b>Visa</b>
<b>Modificateur(s)</b>	L. WATREMEZ	Conformité Europe		
<b>Vérificateur(s)</b>	M. DHIMDI	DSCICE		
<b>Approbateur(s)</b>	M. DHIMDI	DSCICE		

 <b>Attijariwafa bank</b> <b>Europe</b>	<b>MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte</b>	<b>Alerte éthique</b>
	<b>PLATEFORME WHISTLEB</b>	<b>V1</b>

## **INTRODUCTION**

Le droit d’alerte est une faculté essentielle donnée à chacun de s’exprimer lorsqu’il estime avoir de bonnes raisons de considérer qu’une instruction reçue ou plus généralement une situation particulière n’apparaît pas conforme aux règles qui gouvernent la conduite des activités de la banque. Attijariwafa bank Europe tient à assurer la transparence de ses activités et à observer une éthique rigoureuse.

Afin d’exercer ce droit, les collaborateurs interne et externe d’Attijariwafa bank Europe disposent de la possibilité de recourir à la plateforme d’alertes professionnelles WhistleB. Ce mode opératoire à destination du lanceur d’alerte, explique comment utiliser cet outil de signalement.

Pour accéder au canal de signalement, suivre cette adresse :  
<https://report.whistleb.com/attijariwafa>

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	<b>MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte</b>	<b>Alerte éthique</b>
	<b>PLATEFORME WHISTLEB</b>	<b>V1</b>

## 1. Accès à la plateforme WhistleB

Lors de l'accès à la plateforme de signalement des alertes, le lanceur d'alerte se voit dans un premier temps notifier ses droits et les conséquences auxquelles il s'expose en cas de mauvaise foi, ainsi que le mode de fonctionnement de la plateforme.



**Attijariwafa bank**  
Europe

---

**Nous voulons agir correctement**

Le droit d'alerte est une faculté essentielle donnée à chacun de s'exprimer lorsqu'il estime avoir de bonnes raisons de considérer qu'une instruction reçue ou plus généralement une situation particulière n'apparaît pas conforme aux règles qui gouvernent la conduite des activités de notre banque.

Attijariwafa bank Europe tient à assurer la transparence de ses activités et à observer une éthique rigoureuse. Vous jouez un rôle vital dans notre réussite.

**Notre service d'alerte**

La plateforme mise en place répond aux exigences de la loi Sapin 2. Vous pouvez contacter en premier lieu votre Responsable hiérarchique ou le Responsable Conformité. Si vous estimez ne pas pouvoir communiquer ces informations, nous vous offrons la possibilité d'utiliser ce service.

Vous pouvez signaler, de manière désintéressée et de bonne foi : une violation des dispositions du Code de déontologie, un crime ou un délit, une violation grave et manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement de tel engagement, de la loi ou du règlement, une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général.

**Protection du lanceur d'alerte**

Qui peut être lanceur d'alerte ? Vous êtes un membre du personnel d'Attijariwafa bank Europe, quel que soit votre statut (CDI, CDD, intérimaire, stagiaire, alternant...) ou tout partenaire extérieur et occasionnel d'Attijariwafa bank Europe (consultant, prestataire de services externes, sous-traitant...).

**L'utilisation du dispositif d'alerte éthique de bonne foi, même si les faits se révèlent ultérieurement inexacts ou si aucune suite n'est donnée, ne vous expose à aucune sanction.**

**Protection des données**

Le signalement d'une alerte peut comprendre la collecte et le traitement de données personnelles. Attijariwafa bank Europe se conforme aux réglementations applicables relatives à la protection des données personnelles. Les durées de conservation des données sont strictement encadrées par la réglementation et les normes internes de la banque. Pour plus d'informations relatives aux données collectées ou aux destinataires de ces données, référez-vous aux procédures internes.

En tant que lanceur d'alerte et/ou personne concernée par ce traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition dans les conditions prévues par la réglementation, qu'il est possible d'exercer à l'adresse suivante : [dataprotection@attijariwafa.net](mailto:dataprotection@attijariwafa.net).

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte	Alerte éthique
	PLATEFORME WHISTLEB	V1

## 2. Procédure de lancement de l’alerte

Le processus à suivre pour signaler une alerte est indiqué sur la page d’accueil de la plateforme.

**Comment soumettre une alerte ?**

Vous pouvez soumettre votre alerte facilement et en toute sécurité, en suivant les instructions du formulaire.

A la fin, un identifiant et un mot de passe vous seront remis afin de poursuivre le dialogue dans un espace sécurité, garantissant votre anonymat tout au long du dialogue. Sauvegardez-les de manière sécurisée.

Nous sommes susceptibles de vous contacter rapidement pour plus d’informations relatives à votre alerte.

Rédiger un message »

Suivi

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte	Alerte éthique
	PLATEFORME WHISTLEB	V1

Ainsi, le lanceur d’alerte est guidé dans sa démarche par les instructions de la plateforme, tout au long du signalement.

Deux options s’offrent à lui :

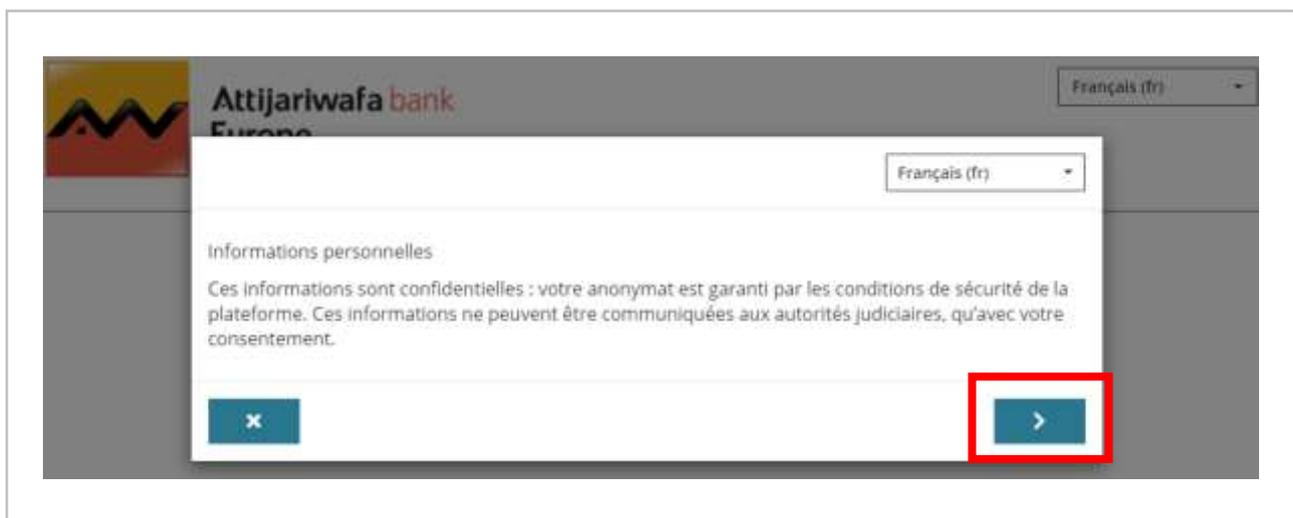
- « **Rédiger un message** » : permet d’entamer le processus de lancement de l’alerte.
- « **Suivi** » : permet au lanceur d’alerte d’effectuer le suivi de son alerte, postérieurement au signalement.

## 2.1 Soumission de l’alerte

### 2.1.1 Consentement des règles de la plateforme

Le lanceur d’alerte engage le processus de signalement en sélectionnant l’option « **Rédiger un message** ».

Il est alors directement assuré de l’anonymat de son action par un pop-up s’affichant à l’écran.



Le lanceur d’alerte doit valider la notification pour pouvoir passer à l’étape suivante.

La sélection de l’icône indiquant le refus engendre un renvoi automatique à la page précédente, à savoir la page d’accueil de la plateforme WhistleB.

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte	Alerte éthique
	PLATEFORME WHISTLEB	V1

## 2.1.2 Formulaire de signalement de l’alerte

Après validation de la notification, le lanceur d’alerte a accès au formulaire de saisie de l’alerte.

Ce formulaire lui permet de renseigner et détailler les faits, qui selon lui, ont constitué un obstacle à la bonne conduite des activités de la banque.



**Attijariwafa bank**  
Europe

---

### Attijariwafa Bank Europe

**Décrivez la situation**

Veuillez décrire les événements de manière détaillée.

Nom (champ libre facultatif)

Prénom (champ libre facultatif)

Lien avec Attijariwafa bank Europe

CDI
▼

Nature du manquement

crime ou délit
▼

Objet du manquement

corruption ou trafic d’influence
▼

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	<b>MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte</b>	<b>Alerte éthique</b>
	<b>PLATEFORME WHISTLEB</b>	<b>V1</b>

**Description de l'alerte (obligatoire)**

*Veillez décrire ce qu'il s'est passé et pourquoi vous soumettez ce rapport.*

**Date ou période de survenance des faits**

**Pays de survenance des faits**

**D'autres tiers ont-ils été informés de l'alerte ?**

oui
▼

**Si oui, précisez**

**Une procédure d'investigation a-t-elle été engagée sur les mêmes faits ?**

oui
▼

 **Ajouter une pièce-jointe (facultatif).** Les métadonnées ont été supprimées pour garantir votre anonymat. Les fichiers cryptés ou protégés par un mot de passe ne peuvent pas être téléchargés à cause de la protection antivirus et du nettoyage des métadonnées.

N'incluez pas de renseignements personnels confidentiels sur les personnes mentionnées, s'ils ne sont pas nécessaires pour décrire votre cas.

**Suivant »**

Le formulaire requiert les informations suivantes :

- **L'identité du lanceur d'alerte** (Nom/ Prénom) : cette information est facultative et dépend du bon vouloir du lanceur d'alerte, le signalement pouvant être totalement anonyme comme indiqué par la plateforme.
- **Le lien avec AWBE** : la plateforme WhistleB étant un système d'alerte professionnel, le lanceur d'alerte doit nécessairement être un collaborateur, soit interne, soit externe, d'AWBE. Ce champ propose à cet effet une liste prédéfinie constituée de divers statuts de collaborateurs aptes à utiliser la plateforme.
- **La nature du manquement** : il s'agit ici de renseigner la catégorie à laquelle appartiennent les faits conduisant au lancement de l'alerte. Ce champ propose également une liste prédéfinie, constituée de diverses catégories réglementaires.

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte	Alerte éthique
	PLATEFORME WHISTLEB	V1

- **L’objet du manquement** : il convient d’indiquer à quel type de délit/ secteur d’activité se rattachent les faits constitutifs de l’alerte. Ce champ propose une liste prédéfinie de délits et de branches d’activités propres au secteur de banque.
- **La description de l’alerte** : le lanceur d’alerte doit obligatoirement renseigner avec précision et exactitude les faits l’ayant conduit à prendre la décision de lancer une procédure d’alerte.
- **La date ou période de survenance des faits.**
- **Le pays de survenance des faits.**
- **La révélation de l’alerte à des tiers** : le lanceur d’alerte peut signifier s’il a informé de tierces personnes à propos de la situation.
  - Si tel est le cas, le champ suivant du formulaire l’invite à apporter des précisions à ce sujet.
- **L’existence d’une procédure d’investigation portant sur les faits faisant l’objet de l’alerte.**

Le lanceur d’alerte dispose de la possibilité de joindre tout document qu’il estime nécessaire, au formulaire de renseignement de l’alerte.

La garantie de son anonymat, au vu des pièces éventuellement partagées, lui est une fois de plus assurée.



Ajouter une pièce-jointe (facultatif). Les métadonnées ont été supprimées pour garantir votre anonymat. Les fichiers cryptés ou protégés par un mot de passe ne peuvent pas être téléchargés à cause de la protection antivirus et du nettoyage des métadonnées.

N’incluez pas de renseignements personnels confidentiels sur les personnes mentionnées, s’ils ne sont pas nécessaires pour décrire votre cas.

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte	Alerte éthique
	PLATEFORME WHISTLEB	V1

### 2.1.3 Validation du formulaire de renseignement de l’alerte

Une fois le formulaire dûment complété, le lanceur d’alerte sélectionne l’icône « **envoyer** » pour transmission aux référents en charge du traitement de l’alerte.

Cette étape nécessite une double validation de la part du lanceur d’alerte :

- **La première** sélection de l’icône « **envoyer** » n’entraîne pas la validation du formulaire : le lanceur d’alerte a la possibilité d’effectuer une relecture/ modification ultérieure des informations renseignées.

Vous ne pourrez plus lire votre message une fois celui-ci envoyé.  
Veuillez enregistrer votre message en lieu sûr si vous avez besoin de le conserver pour toute référence ultérieure.

« Précédent
Envoyer

- **La deuxième** sélection de l’icône « **envoyer** » valide définitivement le formulaire, sans possibilité de modification ultérieure, et le transmet automatiquement aux référents alerte-éthique pour traitement du signalement.

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	<b>MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte</b>	<b>Alerte éthique</b>
	<b>PLATEFORME WHISTLEB</b>	<b>V1</b>

## 2.2 Transmission de l’alerte

Après l’envoi définitif du formulaire, la plateforme redirige automatiquement le lanceur d’alerte vers une page lui confirmant sa bonne réception par l’équipe en charge de son traitement.

Un compte spécialement dédié au suivi de l’alerte est automatiquement créé par la plateforme, pour le lanceur d’alerte. Les informations de connexion lui sont signifiées sur cette même page.

Ce compte lui permettra de se reconnecter ultérieurement sur WhistleB afin de suivre l’état d’avancement de son signalement.



Attijariwafa bank  
Europe

✓

Nous avons bien reçu votre message.  
Nous le traiterons dans les plus brefs délais.

Votre identifiant  
964109280

Votre mot de passe  
he3E4010

Le lanceur d’alerte se voit communiquer :

- Un identifiant personnel et unique
- Un mot de passe

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	<b>MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte</b>	<b>Alerte éthique</b>
	<b>PLATEFORME WHISTLEB</b>	<b>V1</b>

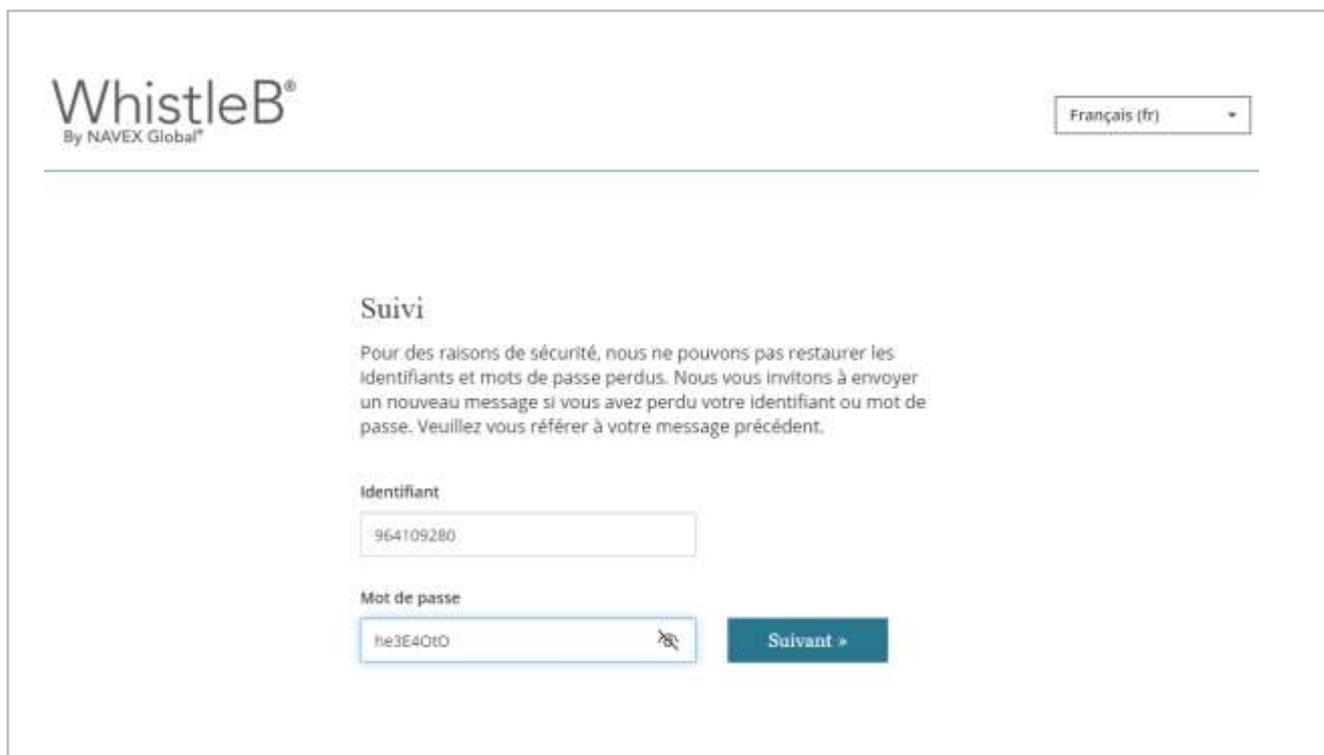
Attention à bien conserver ces informations de connexion. Elles ne pourront être récupérées en cas d’oubli, et il faudra alors recommencer la procédure à nouveau.

Pour accéder au canal de suivi du signalement, suivre cette adresse : <https://report.whistleb.com/followup>

### 3. Suivi de l’alerte

#### 3.1. Connexion à la plateforme de suivi

Pour suivre l’état d’avancement du traitement de son alerte, le lanceur d’alerte se connecte à l’adresse indiqué ci-dessus, et renseigne les informations de connexion précédemment communiquées.



WhistleB®  
By NAVEX Global®

Français (fr)

### Suivi

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons pas restaurer les identifiants et mots de passe perdus. Nous vous invitons à envoyer un nouveau message si vous avez perdu votre identifiant ou mot de passe. Veuillez vous référer à votre message précédent.

Identifiant  
964109280

Mot de passe  
he3E40tO

Suivant »

 <b>Attijariwafa bank</b> Europe	MODE OPERATOIRE PLATEFORME WHISTLEB – Lanceur d’alerte	Alerte éthique
	PLATEFORME WHISTLEB	V1

## 3.2. Notification de l’état d’avancement

Après s’être connecté, le lanceur d’alerte est automatiquement redirigé vers une page de la plateforme lui indiquant l’état d’avancement du traitement de son alerte.

Il n’a plus aucune action à réaliser.



**Attijariwafa bank**  
Europe

Français (fr) ▾

---

### Suivi

Pour le moment, nous n'avons pas d'autres questions ou informations de suivi. Nous vous remercions de votre contribution aux engagements éthiques de l'entreprise.